

CAPSULE INFO>VEILLE

États-Unis : Écart fiscal

L'Internal Revenue Service (IRS) a publié une mise à jour de ses estimations sur l'écart fiscal pour les années d'imposition 2011 à 2013. Cette notion est définie comme la différence entre l'impôt qui serait payé si toutes les obligations étaient entièrement remplies en toutes circonstances et l'impôt effectivement reçu et recouvré. Les résultats montrent que le taux de conformité fiscale du pays est pratiquement inchangé par rapport à l'étude de 2016 qui couvrait les années 2008 à 2010.

Les estimations de l'IRS portent sur l'écart lié aux :

- non-déclarants (les contribuables qui ne produisent pas leur déclaration de revenus);
- sous-déclarants (les contribuables qui produisent leur déclaration de revenus, mais qui omettent de façon volontaire ou non certains gains);
- débiteurs (les contribuables qui produisent leur déclaration de revenus, mais qui ne paient pas leur impôt à temps).

Aux États-Unis, le calcul de l'écart fiscal se fait selon la méthode ascendante. Cette approche se sert des données que l'organisation fiscale détient pour apprécier le montant des impôts directs dus en théorie. Elle crée un sous-ensemble statistiquement représentatif de contribuables pour estimer le non-respect des lois fiscales, qui est ensuite extrapolé à toute la population pour produire une évaluation globale de l'écart fiscal.

Les estimations de cette nouvelle étude ne sont pas comparables à celles de la précédente en raison de changements méthodologiques. Le principal changement est la technique analytique utilisée pour tenir compte des revenus non détectés par les audits (Detection Controlled Estimation). Afin de comparer les résultats des deux études, les données de l'étude antérieure ont été recalculées avec l'actuelle méthodologie.

COMPARAISON DE L'ÉCART FISCAL ENTRE LES DEUX ÉTUDES

Type d'écart	2008-2010 (ancienne méthodologie)	2008-2010 (nouvelle méthodologie)	2011-2013 (nouvelle méthodologie)
Écart lié aux non-déclarants	32 G\$	31 G\$	39 G\$
Écart lié aux sous-déclarants	387 G\$	325 G\$	352 G\$
Écart lié aux débiteurs	39 G\$	39 G\$	50 G\$
Écart fiscal brut total ¹	458 G\$	394 G\$	441 G\$
Impôt exigible	2 496 G\$	2 431 G\$	2 683 G\$
Taux de conformité volontaire	81,7 %	83,8 %	83,6 %
Ajustements ²	52 G\$	50 G\$	60 G\$
Écart fiscal net total	406 G\$	344 G\$	381 G\$
Taux de conformité nette	83,7 %	85,8 %	85,8 %

¹ Le total diffère de la somme des parties, car les données ont été arrondies.

² Les ajustements proviennent des activités de vérification fiscale ou de paiements tardifs des contribuables.

Selon les données de 2011 à 2013, les sous-déclarants comptent pour 80 % de l'écart total brut, contre 11 % pour les débiteurs et 9 % pour les non-déclarants.

Les résultats sont également ventilés selon l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et selon les cotisations sociales (employment tax). Le rapport dégage des constats propres aux sous-déclarants (352 G\$ en 2011-2013) :

- 70 % des sommes sous-déclarées proviennent de l'impôt des particuliers contre 11 % pour l'impôt des sociétés. La proportion restante (19 %) concerne les cotisations sociales;
- Sur les 252 G\$ sous-déclarés par les particuliers, 110 G\$ proviennent des travailleurs autonomes;
- Sur les 37 G\$ sous-déclarés par les sociétés, 26 G\$ concernent les sociétés ayant un chiffre d'affaires supérieur à 10 M\$.

Référence

INTERNAL REVENUE SERVICE (page consultée le 26 août 2020). *MIRS releases new Tax Gap estimates; compliance rates remain substantially unchanged from prior study*, [en ligne], <https://www.irs.gov/newsroom/irs-releases-new-tax-gap-estimates-compliance-rates-remain-substantially-unchanged-from-prior-study>